

Le gouvernement insiste sur une meilleure répartition de la valeur

© 15/10/2020 |  Terre-net Média

Le gouvernement a de nouveau insisté jeudi sur le nécessité d'obtenir une meilleure répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires, deux ans après la loi Alimentation, et compte sur l'ancien patron de Système U Serge Papin pour relancer la dynamique du texte.

Une réunion en ce sens a eu lieu jeudi, rassemblant des représentants de la production agricole, de la transformation et de la distribution.

« Si la loi (...) a su créer un nouvel état d'esprit et permis de **rehausser le prix payé au producteur** dans certaines filières comme le lait, cette situation doit être amplifiée et les résultats consolidés », explique le ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans un communiqué.

Lire aussi : [Négociations commerciales - Le gouvernement promet d'intervenir « avec détermination »](#)

Dans cette perspective, le ministre de l'agriculture Julien Denormandie et la ministre déléguée chargée de l'industrie Agnès Pannier-Runacher ont confié une mission à Serge Papin, qui avait présidé un des ateliers des États généraux de l'Alimentation en 2017.

Il lui appartient notamment de dresser un bilan de la loi de 2018, de repérer les bonnes pratiques en vue de leur diffusion et d'établir des pistes d'amélioration au niveau opérationnel.

II

Parce qu'une plus juste rémunération de nos agriculteurs est une question de souveraineté, nous relançons la dynamique des #EGA sur la répartition de la valeur.

Merci @SergePapin d'avoir accepté cette mission et aux acteurs d'y participer, en confiance et avec exigence.
pic.twitter.com/u6qJGRSzJu

— Julien Denormandie (@J_Denormandie) October 15, 2020

Cette mission « est fondamentale car il s'agit de consolider l'esprit des États généraux de l'Alimentation, qui avaient abouti à un consensus collectif pour une meilleure répartition de la valeur au profit de l'amont agricole », a souligné Julien Denormandie, cité dans le communiqué.

La loi Alimentation était censée protéger les revenus des producteurs en visant une meilleure répartition de la valeur entre les maillons de la chaîne alimentaire. Elle a notamment interdit la vente à perte en grande surface sur les produits de grande consommation alimentaires, via une augmentation de 10 % du seuil de revente (SRP) et un encadrement des promotions.

Dans un communiqué, la Confédération paysanne a dénoncé « un énième tour de piste autour de **la répartition de la valeur** ».

« Cette stratégie a assez duré et semble viser uniquement la perpétuation du statu quo au profit des grands groupes. (...) L'urgence sociale dans les campagnes est une dure réalité. Nous voulons des actes concrets », a expliqué le syndicat agricole, qui réclame notamment une « transparence des marges imposée aux acteurs de agro-industrie et de la grande distribution ».